



# PRÉFET DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 18 janvier 2023

### Plusieurs événements sismiques ressentis dans les Alpes-de-Haute-Provence

Dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 janvier 2023, entre 21h45 et 01h20, plusieurs événements sismiques ont été ressentis dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

Selon les informations du bureau central sismologique français, l'épicentre des secousses, de magnitude maximale de 3,5 sur l'échelle de Richter, reste situé au nord-est du département, dans le secteur de Barles, à 10km de La Javie et 17 km de Digne-les-Bains.

À cette heure, aucun dommage n'a été constaté ; aucun dégât matériel ni victime n'ont été signalés.

Les services de la préfecture ainsi que les forces de secours et de sécurité restent mobilisés pour assurer le suivi de cet événement.

Pour rappel, mardi 17 janvier 2023, vers 15h30, un premier tremblement de terre avait été ressenti, de magnitude 4,3 sur l'échelle de Richter à son épicentre situé dans le secteur de Barles.

### Les comportements à suivre lors et après un séisme

#### Pendant les secousses



**N'allez pas chercher vos enfants**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.



**Mettez-vous à l'abri près d'un mur**, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide.



**Éloignez-vous des fenêtres** pour éviter les bris de verre.



**Si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie**, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment et éloignez-vous.



**Si vous vous trouvez à l'extérieur** : ne restez pas près des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminée, etc.) ;



**Si vous êtes en voiture** : arrêtez-vous mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments ou d'arbres. Ne sortez pas avant la fin des secousses.

### Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex



**Attention : après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques !**

### Après le séisme



**Sortez avec précaution des bâtiments** et restez éloignés de ce qui pourrait s'effondrer (ponts, corniches, toitures, bâtiments,...).



**Évitez de téléphoner** pour laisser les secours disposer des réseaux téléphoniques.



**N'empruntez pas les ascenseurs.**



**Ne fumez pas**, ne provoquez ni flamme ni étincelle.

**Coupez l'eau, l'électricité et le gaz** : en cas de fuite ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités.



**Attention : après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques !**

Retrouvez tous ces conseils sur : <https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>